

20 avr 2018 -15:36

Appartient à [Conseil des ministres du 20 avril 2018](#)

Recrutement de stagiaires judiciaires pour 2018-2019

Sur proposition du ministre de la Justice Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le recrutement de 46 nouveaux stagiaires judiciaires pour 2018-2019. Il s'agit de 15 places néerlandophones et de 31 places francophones.

Le nombre de places tient compte des projections du nombre des nominations de base et du fait qu'une nomination ne peut intervenir qu'après une proposition motivée de la commission de nomination et de désignation compétente du Conseil supérieur de la justice.

La répartition entre francophones et néerlandophones a été fixée en tenant compte du flux sortant et de la concentration des places vacantes récurrentes dans les juridictions francophones à titre principal.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Koen Geens, ministre de la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique